



République de Californie

État de Californie – District de Los Angeles

République de Californie

Dossier n° _____

VS.

Affaire n° _____

Rapport du Légiste

Rapport préliminaire d'Autopsie

L'identification du cadavre de la présumée Mrs. Laura Miller reste à ce jour inconnue. Les agents de notre service sont à la recherche de son dossier dentaire.

La cause de la mort reste inconnue. Seuls les cheveux de la morte semblent ne pas avoir été altérés par la putréfaction.

L'aspect extérieur du cadavre présente un état de décomposition avancé.

Il est impossible, dans l'état actuel des choses, de déterminer si Mrs. Miller a subi des blessures de façon ante-mortem.

Les fluides corporels absorbés par les sous-vêtements de Mrs. Miller ainsi que des échantillons de sang collectés ont été envoyés au laboratoire pour analyse biochimique. Si on utilise la méthode PCR d'analyse de l'ADN, les liquides corporels peuvent correspondre à un individu précis avec un haut degré de probabilité et permettre également de l'identifier.

Les tissus sont liquéfiés en partie et non identifiables pour la plupart.

Les organes internes ont disparu.

Il reste quelques fragments de l'estomac.

Le cerveau est liquéfié.

Mrs. Laura Miller a été officiellement déclarée morte sur place. Le moment du décès n'a pu être déterminé avec exactitude. Il est donc estimé au 22.01.2032 au regard de l'avancement

de la putréfaction des tissus.

Le présent rapport a été effectué par nous, (*Nom du médecin légiste*) **Dr. Koudelka**, médecin au LAPD, conformément à l'article 74 du code de procédure de la République de Californie, district de Los Angeles.

Signature du Médecin Légiste